

Salle de la Commanderie – 69490 Pontcharra sur Turdine

INVITES

- Elus et salariés du Comité

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

- Bernard SPRECHER – excusé

METROPOLE DE LYON

- Jean-Jacques SELLES (Conseiller métropolitain adjoint aux sports) - excusé
- Yves MACLET (Directeur des Sports) – excusé

DEPARTEMENT DU RHONE

- Michel THIEN (Vice-président du Rhône en charge des sports) - excusé
- Jean-Bernard POISSANT (Directeur des sports) – excusé

MAIRIE DE PONTCHARRA SUR TURDINE

- Jacques NOVE (Maire), absents, représentés par Catherine GERANDIN (4^e adjointe) – présente

MAIRIE DE SAINT FORGEUX

- Jacques NOVE (Maire), excusé

F.F.T.T. - LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE TENNIS DE TABLE

- Christian PALIERNE (Président FFTT) – excusé
- Claude CHANTEREAU (Président Ligue) – représenté par Yves PIERRE (Vice-Président)

ORDRE DU JOUR

18h30 >> Accueil des participants

19h00 >> Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du procès verbal de l'A.G. du 04/09/2017
- Rapport moral de la Présidence
- Bilan d'activité 2017/2018
- Rapport financier présenté par l'Expert-Comptable
- Approbation du bilan financier 2017/2018
- Présentation des projets 2018/2019
- Approbation du budget prévisionnel 2018/2019
- Mérites Régionaux
- Nouveautés 2018/2019
- Projet Formation Arbitrage pour Toutes et Tous
- Questions diverses

21h15 >> Clôture de l'Assemblée Générale et pot de l'amitié !

Ouverture de séance à 19h00 par Eric APPELGREN, Président

Eric APPELGREN remercie les invités et les présidents de clubs.

Cédric ROUSSET, Secrétaire Général du Comité et Vice-Président, annonce l'ordre du jour

Mot d'accueil de Madame Catherine GERANDIN représentant de la ville de Pontcharra sur Turdine

Mot du Président de Pontcharra/St Forgeux, Rémi Arquillière qui dit son plaisir d'accueillir cette AG

Eric APPELGREN, ouvre officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire et rappelle que seuls les Présidents de club ou leur représentant peuvent intervenir.

Les conditions de quorum sont atteintes (50% des clubs et des voix pour l'AGO).

	Nombre d'adhérents	Nombre de présents
Clubs	68	40
Suffrages	247	164

Contenu

D) Assemblée Générale Ordinaire	4
1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2017.....	4
2. Rapport moral de la Présidence	4
3. Bilan d'activité.....	4
a) Quelques Chiffres	4
b) Salariés.....	5
c) La Communication Web et Print	5
d) Projets	5
e) Sportif.....	5
f) Technique.....	5
4. Rapports et bilans financiers.....	5
5. Vote d'approbation n°2 du bilan financier 2017/2018	6
6. Présentation des projets 2018/2019	6
7. Budget prévisionnel 2018/2019	6
8. Elections Complémentaires	6
9. Mérites Régionaux	7
10. Nouveautés 2017/2018.....	7
a) Evolution des compétitions.....	7
b) Arbitrage.....	7
c) Statuts et Règlements.....	7
11. Questions diverses.....	7
12. Clôture.....	8

I) Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2017

- Téléchargeable via le lien suivant http://www.rhoneyontt.com/le_comite/pdf/ag/pv_ag_170904_ago.pdf

• Vote d'approbation n°1 – Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre 2017

Oui : 40 clubs soit 164 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

2. Rapport moral de la Présidence

Merci à tous de votre présence ici ce soir pour cette assemblée générale ordinaire convoquée pour statuer sur les comptes 2017/2018.

La saison a été sereine malgré les nombreuses modifications dans les compétitions.

Comme je le disais l'année dernière, avec près de 400 k€ de budget, le comité est une véritable entreprise. Sa gouvernance nécessite des compétences multiples (managériales, juridiques, comptables, informatiques...), de la disponibilité et un cadre organisationnel compatible avec les exigences d'une société et de collectivités qui évoluent sans cesse et à un rythme soutenu.

Le caractère affirmé de chacun et la recherche de l'excellence ne sont pas les seules qualités nécessaires. Le respect, la bienveillance, la probité et le bon sens permettent de poser les bonnes questions, de trouver des solutions.

Des qualités techniques et humaines qui permettent à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice, en confiance et dans la sérénité.

Ainsi, les membres du comité directeur ont œuvrés toute l'année en apportant leurs connaissances et leurs implications.

Le bureau a cherché systématiquement à partager les décisions qui relèvent de son ressort avec l'ensemble du CD.

Plutôt qu'un long discours, je préfère vous laisser écouter le bilan d'activité à travers les acteurs présents ce soir.

Le comité travaille au service des clubs et pour le bien du Ping Rhodanien, Vous êtes les décideurs.

3. Bilan d'activité

a) Quelques Chiffres

- Présenté par Eric APPELGREN, Président.

2017/2018	Rhône	Métropole de Lyon
Clubs	24 (+0)	46 (-2)
Licenciés	1 233 (+11)	3 379 (-32)

b) Salariés

- 3 salariés actuellement
 - 1 Conseiller Technique Départemental (CTD), Monsieur Christian VIGNALS, à 80%
 - 1 Chargée de Communication à temps partiel, Stéphanie SANTIER
 - 1 Chargé de projets à plein temps, Gary PAGE

c) La Communication Web et Print

- Présentation par Madame Stéphanie SANTIER nouvelle chargée de communication depuis le 1/09/2017

d) Projets

- Présentation par Monsieur Gary PAGE chargé de projets depuis le 02/01/2018.

e) Sportif

- Présentation des résultats sportifs de la saison passée par Christian VIGNALS, CTD

f) Technique

- Présentation des faits marquants de la saison 2017/2018 et objectif 2018/2019 par Christian VIGNALS, CTD
- Présentation du Challenge Progress'Club 2017/2018 par Sylvain FERRIERE, élu du CD et président de la CSD

4. Rapports et bilans financiers

- Le Comité a fait appel à un expert-comptable pour présenter à nos partenaires publics des comptes certifiés.

Cela passe par une revue des comptes, en relais au travail effectué par Eric APPELGREN et Yves GUIDOT. L'expert-comptable assure également l'établissement des bulletins de salaire des salariés du Comité.

Rapport financier 2018 et analyse du résultat

- Présentation des comptes par Pierre KARPEL, Expert-Comptable
- **Compte de résultats** : Ce document présente les ressources et charges de l'Association. Il met en évidence les trois types de ressources dont bénéficie l'association, à savoir les ventes de licences, la vente des championnats, compétitions et stages, et les subventions. Il ne s'agit pas de produits purs, puisqu'une bonne partie des ventes de licences et criterium, est facturée par la Ligue au comité.
 - Résultat des exercices : bénéfice de 5k€ sur 2015/16, de 15 ke en 2016/2017 et 25 ke en 2017/2018.
 - Deux lignes ont été ajoutées à ce compte de résultat pour la saison 2017/18 : évaluation du bénévolat dans le bon fonctionnement de l'association (69k€) et la mise à disposition de biens pour le compte de l'association, rubrique qui a été rendu obligatoire. Par mise à disposition de biens, il s'agit essentiellement des locaux utilisés par le Comité (37k€). Si le Comité avait dû assumer ces deux types de charges, cela aurait considérablement impacté le résultat.
- **Bilan** : c'est une vision patrimoniale de l'association, avec l'actif représentant ce qu'elle détient et ses créances et le passif, ce qu'elle doit aux différents tiers.
- **Questions** :

Des précisions sont apportées par l'expert-comptable pour une meilleure compréhension des chiffres.

5. Vote d'approbation n°2 du bilan financier 2017/2018

• Vote d'approbation n°2 – Bilan Financier 2017/2018

Oui : 40 clubs soit 164 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

6. Présentation des projets 2018/2019

- Section TT dans les collèges
- Championnat de France Vétérans
- Ping Tour
- Coupe du Monde Féminine de Foot
- Foire de Lyon
- Coupe Féminine interdépartementale

7. Budget prévisionnel 2018/2019

- Eric APPELGREN présente le budget pour la saison en cours, en comparaison avec le budget et le réalisé de la saison précédente. Ayant répondu aux précisions demandées, Eric propose de passer au vote.

• Vote d'approbation n°3 – Budget Financier 2018/2019

Oui : 40 clubs soit 164 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

8. Elections Complémentaires

a) Election au comité directeur

- Eric APPELGREN indique qu'il n'y a aucun remplacement au comité directeur

b) Election du délégué du Comité auprès de la FFTT

- Eric Appelgren indique qu'il faut désigner un délégué (et 3 suppléants) pour représenter le Comité et voter lors des assemblées de la FFTT.

Il indique que le comité directeur propose de reconduire Madame Annick MASSET comme titulaire et Monsieur Dominique PALABOST comme suppléant, tous deux élus du comité directeur. Il propose de nommer d'autres suppléants tous membres du bureau, c'est à dire Eric APPELGREN et Cédric ROUSSET afin de pallier tout risque de non représentation.

Comme il n'y a pas d'autre candidat et que personne ne s'oppose à un vote à main levée, l'assemblée se prononce.

- **Vote n°5 – Election de la déléguée auprès de la FFTT**
- Oui : 40 clubs soit 164 voix
- Non : 0
- Abstention : 0
- **Annick MASSET est élue à l'unanimité**
- Son suppléant principal Dominique PALABOST et les autres suppléants, Eric APPELGREN et Cédric ROUSSET sont élus à l'unanimité

9. Mérites Régionaux

- Cédric ROUSSET organise la remise des Mérites régionaux, remis par les membres du Comité Directeur, avec ses félicitations, et notre partenaire, le Crédit Mutuel.
 - Mérite régional d'Or à Véronique MILHE-POUTINGON
 - Mérite de Bronze à Rémi Arquilière, Sylvain Ferrière, Pascal Bruyas et Gérard Mazurier

10. Nouveautés 2017/2018

a) Evolution des compétitions

- Sylvain FERRIERE présente l'évolution du championnat week-end (4 joueurs 18 parties) et d'autres évolutions des règlements.

b) Arbitrage

- Nicolas HAREL présente toutes les modalités et objectifs des formations d'arbitres ainsi que la tarification très avantageuse pour les clubs. Il encourage les clubs à le contacter pour mutualiser les formations : le coût de la formation sera le même quelque soit le nombre de clubs.

c) Statuts et Règlements

Eric APPELGREN indique que la FFTT suggère au comité d'adapter nos statuts aux règlements fédéraux et nous conseille d'élargir le comité directeur à 12 membres.

Le comité directeur a décidé de suivre ces recommandations et adaptera les statuts et règlements en fonction des retours d'expérience et des résultats sur la large consultation fédérale en 2019 et 2020.

Une modification des statuts sera proposée en ce sens à l'occasion de la prochaine AGE en 2020.

11. Questions diverses

Cette rubrique ne donne pas lieu à vote

- Joindre le comité :
 - Portable : 07 69 08 42 08 : Message transmis à plusieurs correspondants
 - Fixe : 04 72 00 11 23 : Le mardi de préférence
 - Mail (merci de préciser le sujet et d'indiquer vos coordonnées)

- Joindre les responsables des compétitions : Informations sur le site
- Facturation et suivi budgétaire des clubs : Un logiciel FFTT ? En l'absence de logiciel de gestion, Yves se propose d'aider les clubs qui le solliciterait.
- Facturation comité et Espace clubs
 - http://www.rhoneyontt.com/espace_clubs/690nnn/
 - Identifiant : 690nnn Mot de passe : celui de Spid MonClub

12. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui a été évoqué et voté dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le Secrétaire de séance.

Cédric ROUSSET
Secrétaire Général

Eric APPELGREN
Président